ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

cinéma

Question écrite n° 117551

Texte de la question

M. Jean Tiberi demande à M. le ministre de la culture et de la communication les mesures que compte prendre le Gouvernement afin de mieux encourager la production cinématographique. La 7e édition du Festival l'Industrie du rêve a en effet souligné les difficultés grandissantes du métier de production.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu appeler l'attention du ministre de la culture et de la communication sur les enjeux de la production cinématographique. L'année 2006 a été une année particulièrement faste pour la production française. Elle a en effet vu les films français atteindre un niveau record d'entrées dans les salles de cinéma. Avec 45 % de parts de marché, le cinéma français a attiré plus de 84 millions de spectateurs : c'est un niveau de fréquentation qui n'avait pas été atteint depuis 1984. Dans le même temps, le Centre national de la cinématographie (CNC) a enregistré l'agrément de production de 203 films, dont 164 d'initiative française. Ce chiffre témoigne de la stabilisation du nombre des films de long métrage produits chaque année, sachant que 2005 avait atteint un niveau exceptionnel, avec 240 films agréés, dont 187 d'initiative française, ce qui constituait un record historique. Il convient par ailleurs de rappeler, au-delà de ces indicateurs qui témoignent de la vitalité de la production cinématographique française, que le ministre de la culture et de la communication a pris de nombreuses mesures en faveur du secteur de la production. Le ministre a en effet renforcé le crédit d'impôt pour la production cinématographique en augmentant son plafond et en élargissant le périmètre des dépenses éligibles. Il a fait adopter la loi DADVSI, qui encadre la lutte contre la piraterie audiovisuelle. Le ministre a enfin fait adopter la loi sur la télévision du futur et ainsi modernisé les recettes du compte de soutien, en instaurant une contribution des distributeurs de services de télévision. Les nouvelles ressources qui en découleront permettront au CNC de mieux financer le secteur de la création.

Données clés

Auteur : M. Jean Tiberi
Circonscription : Paris (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 117551
Rubrique : Arts et spectacles
Ministère interrogé : culture et communication
Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 6 février 2007, page 1169
Réponse publiée le : 27 mars 2007, page 3125